

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an, en avance, 24 00

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire, et Musical, par an, en avance, 24 00

BIOGRAPHIE.

LE PRINCE FRANÇOIS D'ASSISES, ROI D'ESPAGNE.

La biographie de François d'Assises, aujourd'hui assis à côté de S. M. Isabelle sur le trône d'Espagne, ne saurait avoir une longue étendue.

François d'Assises (Marie-Ferdinand, duc de Cadix), est né le 13 mai 1822. Il est le fils aîné de François de Paule, infant d'Espagne, et de Louise-Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles.

La première jeunesse du prince s'est passée à Paris, où son père, banni d'Espagne durant les troubles qui désolèrent la minorité d'Isabelle, trouva, pendant plusieurs mois, un asile.

Le prince François a pour frère puîné, le prince don Henrique, capitaine de vaisseau, qui fut son compétiteur à la main de la reine, et qui l'eût emporté peut-être sur son aîné, sans les étourderies politiques où l'entraîna la fougue de son âge et de son caractère.

Le prince François d'Assises porte le titre de roi d'Espagne, qui lui fut conféré par la reine, sa femme le lendemain de son mariage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

RÉVOLUTION DANS UN GRAND EMPIRE.—Nous empruntons le paragraphe suivant à une lettre écrite à bord de la Victorieuse qui fait partie de l'escadre de l'amiral Cécile dans les mers de l'Inde.

Le souverain d'un des plus grands empires de l'Asie, le célèbre Min-Meh, est mort à Hué, capitale de ses Etats, au mois de juillet dernier.

traits distinctifs, aujourd'hui qu'il a renoncé au barreau. Shiel nous a peint O'Connell à cette époque de sa vie, dans un portrait où l'Amateur anglais se mêle à une vovve toute française, qui fait penser aux meilleures pages de Timon; c'est là qu'il faut voir le Conseiller, the Barrister, à Dublin, dans son fashionable hôtel de Merrion-Square, d'abord reclus, austère, levé avant le soleil, absorbé dans l'étude des nombreux dossiers qui gissent autour de lui; puis, quelques heures plus tard, arrivant aux Quatre Cours (four courts), le palais de justice de Dublin, arpenteant rapidement la salle des Pas-Perdus, rayonnant de santé et de vie, et portant serré contre sa poitrine, avec une tendresse toute paternelle, un large sac tellement rempli que son robuste bras peut à peine le soutenir.

Cette esquisse suffit pour donner une idée de la vie bizarre et dévorante d'O'Connell jusqu'à l'élection de Clare. Un incident particulier mérite cependant d'être rapporté, d'autant plus que quelques recueils l'ont déjà raconté en le dénaturant (1). En 1815, dans un meeting tenu à Dublin, O'Connell, attaquant avec sa fougue ordinaire la corporation municipale de cette ville, l'avait appelée une corporation mendiant; un avocat, membre de cette corporation, nommé d'Esterre, descendant d'une famille française de protestants réfugiés, se regarda comme personnellement insulté et envoya un cartel à O'Connell; ce dernier refusa d'abord, en déclarant toute intention d'insulte personnelle; son adversaire le menaça d'un soufflet. Les amis d'O'Connell décidèrent que le duel aurait lieu; le pistolet fut l'arme choisie, et l'agresseur tomba raide mort: O'Connell désolé de sa victoire, se rendit à l'église avec ses témoins et ceux de d'Esterre, jura solennellement qu'il ne se battrait plus, et offrit à la veuve de son adversaire une pension égale au revenu annuel que gagnait son mari.

De ses lers, on a souvent reproché à l'agitateur de se retrancher derrière ce vœu pour se permettre impunément l'insulte; tout n'est pas fondé dans ce reproche; le courage personnel de l'impétueux irlandais ne saurait être mis en doute; mais il est certain qu'il a souvent manqué de dignité, et n'a pas su comprendre que dans la position exceptionnelle qu'il s'était faite, la décence dans l'attaque était le plus impérieux des devoirs. Je crois même que dernièrement encore un de ses fils ou de ses nouveaux a été obligé de se battre pour lui.

(1) Je citerai notamment un article de la Revue des Deux-Mondes signé un membre du parlement anglais. Cet article est non-seulement injuste dans l'ensemble, mais encore rempli d'exactitudes de toute espèce. En voici un petit exemple: "Ce gros homme, dit l'auteur en parlant d'O'Connell, si fier, si gai, si ouvert, ne semble pas avoir souffert beaucoup, et les soucis de la vie publique n'ont pas plissé son large front ni déformé ses traits de chèvre." Cette phrase, qui d'ailleurs ne dit pas grand-chose, est d'autant plus mal tournée qu'il est notoire que l'agitateur est chauve et porte une perruque très épaisse et très apparente, ce qui semblerait prouver que le prétendu membre du parlement siège fort loin d'O'Connell. Ailleurs il est question de Paill annuel, ordent, presque féroce d'O'Connell; comparez cela aux riantes yeux bleus dont parle Shiel, au gros homme si ouvert, si gai de tout-à-l'heure, et jugez du reste.

Arrivons maintenant à la période la plus brillante de la carrière d'O'Connell; comme elle est beaucoup plus connue que l'autre, je serai plus bref.

L'association des Irlandais-Unis avait succédé le comité catholique. Un marchand de soieries de Dublin, John Keogh, homme d'une capacité supérieure à sa naissance et à son éducation, avait formé, soutenu ce comité et en dirigeait les opérations; à sa mort l'association perdit presque toute sa force, les promesses libérales du roi Georges achevèrent de la dissoudre. Ces promesses furent éludées, et en 1823 les catholiques, frustrés dans leurs espérances, toujours garottés de lois restrictives, se trouvèrent dépourvus de tout principe d'unité, de tout centre d'action, lorsque O'Connell et Shiel, jusqu'ici étrangers l'un à l'autre et même ennemis, se rencontrèrent chez un ami commun dans les montagnes de Wicklow, et formèrent le projet de relever le parti catholique de l'état d'abjection où il était réduit. Quelques mois après, vingt individus se réunirent dans la taverne de Dempsey à Dublin et formèrent le noyau de cette immense association catholique qui, six ans plus tard, en 1829, embrassa toute l'Irlande, appuyait ses décrets de la voix de sept millions d'hommes, et arrachait par la crainte au ministère Wellington et Peel la grande et mémorable loi de l'émancipation.

Un mot d'abord sur l'organisation de l'association catholique, ce gouvernement extra-légal dont je parlais en commençant, qui a son budget, son trésor, ses avocats, ses avoués, ses journalistes, qui, en un jour, peut mettre sur pied toute l'Irlande, qui s'est constitué le défenseur du peuple et le contrôleur infatigable de tous les actes du gouvernement anglais, et qui, par l'empire d'une autorité toute morale et par cela même plus puissante, est arrivé à faire sortir l'ordre du désordre même. Un comité central siège à Dublin, et composé de membres dont le mode d'élection a varié suivant les circonstances représente l'association et prend toutes les mesures jugées utiles à la cause commune. Ce comité s'assemble régulièrement, examine les lois proposées au parlement, les discute, censure les actes du pouvoir et ses agents, prend des résolutions, les publie par la voie de son journal; en un mot, agit comme un vrai parlement, auquel il ne manque que le pouvoir régulier de faire des lois obligatoires pour tous. Le mode de perception de l'impôt qui, en 1825, était de deux sous (un penny) pour chaque membre, a subi différentes métamorphoses pour échapper à l'action du parlement anglais. Dissoute à plusieurs reprises comme inconstitutionnelle, l'association renait toujours, se réforme sous un autre nom, avec d'autres formes, mais le fond reste le même; ainsi, en 1829, elle s'appelait l'association catholique; en 1837, l'association générale de l'Irlande; en 1838, la Société des Précurseurs (Precursors-Society); aujourd'hui elle a pris le nom d'association nationale.—Énumérer les actes de ce singulier gouvernement, c'est faire l'histoire d'O'Connell, car si l'association mène l'Irlande, c'est lui qui mène l'association.

(A continuer.)

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LA CROIX DE BERNY.

Malgré la neige, le verglas, la dureté des temps et la disette imminente, le carnaval n'est pas moins brillant cette année que les autres.—Le carnaval de Paris a remplacé ceux de Venise et de Rome: le rêve des cinq parties du monde est d'être à Paris dans le mois de février.

Le carnaval a changé complètement d'aspect depuis un certain temps: plus de mascarades courant les rues, plus de calèches chargées de malins et de poissardes s'adressant des litanies en style de Vade, plus de cornets à bouquin faisant trombler les vitres de leurs beuglements, plus de descente de la Courtille, plus de voitures à six chevaux précédées de torches et invariablement attribuées à lord Seymour, plus de cavalcade du Cirque-Olympique, plus de Turcs, plus de Grecs pataugeant dans la croûte, plus d'Arlequins appliquant du bout de leurs bâtes des rats blancs sur les habits noirs. Oripeaux et guenilles, cris et fanfares joyeuses, masques hideux ou grotesques, tout cela a disparu. Un homme rangé qui se coucherait à onze heures ne se douterait pas qu'il existe à Paris un carnaval bruyant, échevelé, vertigineux, ivre de turbulence, de vin de Champagne et d'eau-de-vie, que les sergens de ville et les gardes municipaux ont toutes les peines du monde à contenir. Le carnaval, de diurne, s'est fait nocturne: le jour est sage, la nuit est folle.

Les anciens bals de Valentino, de la rue Vivienne et de la Renaissance, où florissait le grand Chicard, ont commencé cette importante transformation. L'Opéra, en admettant le bal Musard, dans sa salle et son foyer, réservés jadis aux chuchotements des dominos, lui a donné la consécration.

C'est maintenant rue Lepelletier que, à la clarté des ifs, alimentés par la flamme blanche du gaz que fait palpiter l'haleine intermittente du vent, on voit s'acheminer, vers minuit, la cohue des débauchés, des titis, des pierrots et des sauvages dans tous les véhicules possibles, et même pédestrement, pour peu que la gelée ait raffermi la boue.

Tout le monde, même les personnages les plus sérieux, a vu au moins une fois par saison, le bal de l'Opéra: les nez de carton, ornés d'yeux verts et de moustaches de crin, rassurent la pudeur des gravités les plus farouches; le domino fait de la femme honnête, curieuse, une ombre informe, que ne reconnaîtraient ni un mari, ni un amant, ni une rivale; si le dimanche vous trouvez un vénérable magistrat un peu somnolent, une jolie femme les yeux un peu battus, soyez sûr qu'ils ont passé la nuit au bal de l'Opéra.

C'est qu'en effet, il est difficile de voir un plus beau et plus étrange spectacle que cette vaste cuve où ferment pendant six heures la folie factice du carnaval, couronnant ses bords d'une écume de bruit, et lançant vers les lustres une brume d'haloïnes; l'orchestre fait résonner à travers le vacarme ses éclats fulgurants et son rythme impérieux; les cuivres percent le tumulte comme la lumière du canon la fumée du canon; la lumière comme la lumière du canon la fumée du canon; la lumière comme la lumière du canon la fumée du canon.

La ronde du Sabbat est quelque chose de mesquin en comparaison.

Une minute avant que le bâton du chef d'orchestre qui commande à ces délirés orgiaques ait donné le signal, il semble qu'il soit impossible à une foule si compacte de faire un mouvement: prendre son mouchoir dans sa poche est un rêve irréalisable. On dirait que, pour faire entrer une personne de plus dans ce bataillon serré, il faudrait l'enfoncer au mouton comme un pieu pour pilotes; eh bien! aux premières mesures de l'orchestre, une espèce de remous se fait sentir dans ces flots épais, un courant s'établit, et bientôt, le galop triomphant nous autour de la salle son torrent circulaire. Au milieu, les masques qui ne prennent pas part à la ronde infernale forment des espaces stagnans, des îles humaines relativement immobiles. Cependant, le galop court et bondit. Une charge de cavalerie enfonçant un front de bataille ne ferait pas un bruit plus sourd et plus pesant. Pour notre part nous aimions mieux monter tout simplement à l'assaut que nous mêler à cette cohue de corymbans, d'égyptiens et de mimmallons très peu mythologiques, mais aussi enragés que les bacchantes qui mirent Orphée en pièces.

De temps en temps, le torrent chorégraphique jette sur ses bords, comme un fleuve un tronç d'arbre noyé sur ses rives, quelque débauché soufflé, quelques pierrette criminoïse, malgré l'enfermement traditionnel du costume; d'autres, moins heureuses, tombent et sont foulées aux pieds, car le galop lancé ne peut s'arrêter, il se pousse lui-même, et le moindre obstacle ferait monter les eaux au sommet de l'étiage. Ce galop final, c'est la danse macabre moderne, la ronde irrésistible qui entraîne tout dans son cours, le symbole mystérieux des évolutions de l'humanité et des puissances de la foule, formidable dans sa joie comme dans sa colère.

A l'Opéra, il faut reconcor à toute individualité, à toute prétention; vous êtes un atome de plus dans le tourbillon; soyez charmant ou affreux, hête ou spirituel, en guenilles ou en satin; dansez comme un ours à ses débuts, ou comme Carlotta Griani dans le pas de la Favorite, ce sera tout un; personne ne fera attention à vous: restez, allez-vous en, votre présence ou votre absence sont indifférentes. Essayez-vous des poumons d'airain, votre voix se perdra dans le tumulte général; fusiez-vous Hercule, vous ne pourriez remonter le courant; il faudra vous laisser aller et suivre la file. C'est là ce qui fait la beauté et aussi l'inconvenant des bals de l'Opéra: il y a tant de monde, qu'il n'y a plus personne.

Aussi les amateurs de danses excentriques, les illustrations du cancan et de la polka se sont-ils réfugiés au théâtre des Variétés; là, ils trouvent l'occasion et la place de déployer leurs talents; la foule, quoique épaisse, n'est pas encore arrivée à l'état compact qui ne permet plus de faire un mouvement. Les types se dessinent, les anciennes réputations se soutiennent, de nouvelles se forment; les figures s'élaborent, se fixent, et la cachucha française reçoit chaque nuit de précieux perfectionnements.

Le public qui suit les bals des Variétés se compose de deux portions; une portion qui danse, une portion qui regarde. Un bal aux Variétés, pour la portion qui regarde, est comme la représentation d'un ballet à l'Opéra; pour la portion qui danse, c'est un exercice public, qui met l'amour-propre en jeu, et pour lequel on travaille pendant la journée; les danseurs et les danseuses ont des temps particuliers, qu'ils cachent soigneusement et réservent pour les figures au-premières. En effet, ils sont tous connus des spectateurs, comme si leurs noms étaient écrits au programme des théâtres; ce sont des artistes en leur genre, des génies chorégraphiques qui inventent et exécutent les danses populaires, des imaginations de maître de ballets inédites,

des danseurs à qui il n'a manqué que le Conservatoire!

Il faut, pour exécuter les danses de bals publics, de grandes et nombreuses qualités: de la souplesse, un profond sentiment du rythme, une vigueur de jorjet infatigable, une respiration longue et la facilité d'improvisation; une physiologie mobile et la science parfaite de la pantomime. En outre, il est bon d'avoir travaillé sur le tapis quelques années et de posséder la savate à fond,—plusieurs temps de la danse moderne étant impraticables pour quiconque n'a pas pratiqué ce grand art.

Les bals masqués ont leur mode. Le velours ne se porte plus cette année en déguisement; on n'emploie plus que le satin et les dentelles; une débauchée élégante est vêtue d'un pantalon de satin rose ayant à la place de boutons, sur la bande de la couture, des fleurs naturelles, roses moussues ou camélias, d'une ceinture de cachemire, et d'une chemise d'homme en batiste idéale, avec jabot de point d'Angleterre ou mantes haute de quatre doigts. Le dernier luxe, le raffinement suprême consiste dans l'absence du corset. Cela prouve une sécurité de contours, une pureté de lignes à toute épreuve. Il n'y a que la haute aristocratie du genre; les duchesses de la Bohême qui puissent se permettre cette insolence de beauté. Les cheveux se poudrent, le chausson est de satin blanc, et le masque, réduit aux proportions d'un simple loup-déstiné plutôt à rendre la bouche vermeille et le menton saignant qu'à voiler une figure moite, se tient très souvent à la main; et se déconnaît. Une femme ainsi travestie se fait dire par ses rivales: "Tu as des soirées un costume rupon." En style de bal masqué, c'est à cette année, la signification qu'a vaincue l'année dernière, et c'est dire, dans le mot le plus exquis: "Encore un motique à négocier le Dictionnaire de l'Académie!"

édits atroces rendus par son père. Sa tolérance envers la religion chrétienne est si ouverte, que, dans certaines provinces, et notamment dans le Tonkin, les prêtres catholiques exercent librement leur ministère.

— L'empire d'Annam a pour bornes, au nord, la Chine; à l'ouest, l'Inde anglaise, l'empire birman, l'empire siamois. Il contient trois divisions principales: la Cochinchine, le Tonkin et le Cambodge. Il renferme 23 millions d'habitants. C'est un pays riche et fertile. Les dispositions bienveillantes du nouvel empereur, le prince Thien-Tsi, peuvent donner à penser que bientôt ce pays sera ouvert au commerce du monde entier. On disait même, à la date des dernières nouvelles, que le gouvernement de l'Inde anglaise se disposait à lui envoyer une ambassade.

— On écrit d'Odessa, le 29 janvier: « Jamais, depuis que la ville d'Odessa existe, le commerce n'y a été aussi florissant que l'année dernière.

« En 1846, il est entré dans notre port 1,441 navires, et il en est sorti 1,512. Les exportations se sont élevées à 22 millions 765,035 roubles effectifs (94 millions 52,220 fr.), et les importations à 7 millions 745,047 roubles effectifs (50 millions 509,462 fr.), ce qui forme un total de 50 millions 508,462 roubles effectifs (122 millions 53,848 fr.), lequel présente sur l'année précédente un excédant de 4 millions 318,560 roubles effectifs (17 millions 275,440 fr.).

« Les importations de 1846 se composaient de 5 millions 819,805 roubles effectifs (25 millions 363,208 fr.) en marchandises, et de 1 million 904,605 roubles (7 millions 618,420 fr.) en espèces sonnantes.

« Le froment exporté pendant l'année dernière a été de 2 millions de tzetwers, représentant une valeur de 15 millions de roubles effectifs (60 millions de francs); c'est la plus forte quantité de grains qui soit jamais sortie d'Odessa en une seule année.

« Les céréales qui restaient à Odessa le 1er de ce mois étaient: 735,000 tzetwers (1 million 515,250 hectolitres de froment), et 95,000 tzetwers (108,350 hectolitres) d'autres grains. Il y avait aussi, à cette époque, 30,000 tzetwers de graine de lin.

— On écrit de Constantinople, le 17 janvier: « On a expédié jusqu'à ce jour des ports de la Turquie un million d'hectolitres de froment, et une quantité également très considérable de maïs. Les approvisionnements destinés à l'exportation qui existent encore sont évalués à plus de deux millions d'hectolitres. Dès que les routes seront praticables, c'est-à-dire au commencement de la belle saison, cette masse de grains descendra dans les ports par des convois de charriots.

« Le prix actuel du froment est de 15 fr. 60 c. l'hectolitre, rend à bord, tous les frais compris. Le fret pour Marseille est d'environ 2 fr. 50 c. l'hectolitre; quant à l'assurance, elle est de 1 à 1 1/4 pour 100 pour la Méditerranée, et de 2 à 2 1/4 pour l'Océan.

« Depuis le 20 décembre, époque à laquelle ont commencé les vents du Nord, on calcule que 600 bâtiments chargés de grains sont partis ou sont prêts à partir de Constantinople et des ports de la mer Noire pour la Méditerranée. Plus de 400 se rendent à Marseille, portant de 1 million 600,000 hectolitres de grains.

— On écrit de Marseille, le 11 février: « Il y a en ce moment dans notre ville une existence en grains de plus de 600,000 hectolitres, qui s'expédient journellement pour l'intérieur; on compte, en outre, dans les ports de quarantaine de Pomègue et de Frioul, en libre pratique, de 170 à 180 bâtiments chargés, qui attendent leur tour d'admission et de déchargement dans le port de Marseille.

« Le Rhône est redevenu navigable, et les transports sont en grande activité; mais les voituriers

par terre sont moins nombreux. Le prix du fret, de Marseille à Lyon, est de 12 fr. les 100 kil., plus 1 fr. 50 c. de faux frais; le prix de la voiture par terre est de 14 fr. 25 c., les 100 kil.

« Le fret de Marseille aux ports de l'Océan, pour les blés est de 55 fr. le tonneau de 15 hectolitres.

— En dépit d'une pluie continue et abondante, une foule de curieux n'a cessé d'encombrer les boulevards toute l'après-midi s'obstinant à chercher des masques qui, de leur côté, persistaient à ne pas paraître.

Le mauvais temps n'a pas empêché le bœuf gras de faire sa seconde et dernière promenade.

Après une première station faite à la préfecture de police, le cortège est arrivé aux Tuileries à midi et demi.

M. Barbé-Marlet, propriétaire de Monte-Christo, et M. Goupil, éleveur, ont été présentés au roi et à la famille royale.

Sa Majesté, entourée de la reine et des princes et princesses de la famille royale, s'est présentée ensuite au balcon du pavillon de l'Horloge, où les plus vives acclamations ont salué le roi à plusieurs reprises.

À une heure cinq minutes, le cortège a quitté les Tuileries pour continuer sa marche.

— Les journaux de Madrid rattachent en général l'exil de l'enfant don Henri uniquement à son projet de mariage avec la comtesse Elena de Castellar. Il paraît que le consentement de la reine et celui de l'enfant don François de Paule avaient été obtenus, lorsque le ministère crut devoir intervenir, mais il ne l'a pas fait assez tôt pour empêcher que les gages de fiançailles (un collier de brillants de la part du prince, et une bague du côté de la comtesse) n'eussent été échangés; cet échange s'est fait en présence du notaire royal Gabriel Quevedo.

Le lendemain, comme nous l'avons dit, le prince partait pour Barcelone. Le frère de la fiancée, le comte de Castellar a été un moment arrêté; la fiancée, elle-même, et a été envoyée dans un convent.

Le ministère, dit l'Heroldo, a cru devoir conseiller à S. M. de refuser la permission nécessaire pour cette union avec une demoiselle qui, quoique descendante d'une des familles les plus illustres, et digne à divers titres, de toute considération, n'était pas à la hauteur d'un prince qui pouvait peut-être se voir appelé un jour au trône d'Espagne.

L'Heroldo, après avoir annoncé l'expulsion d'Espagne de M. Misley, rappelle que plusieurs ministères ont été obligés de préparer de semblables mesures à l'égard de ce personnage qui, dit l'Heroldo, a figuré dans toutes les affaires désagréables à la famille royale.

Le comte de Castellar doit être exilé de Madrid, ainsi que plusieurs autres personnes, qui, dit le Tiempo, se sont compromises en aidant activement le prince. Ce journal ajoute cette insinuation: « On dit que quelques-unes de ces personnes avaient agi par mandat spécial du comte de Montemolin, dont elles pensaient avec raison servir les intérêts, en poussant le prince vers un abîme.»

On écrit de Madrid, le 10 février: « Aujourd'hui à midi a été célébré au palais le mariage de l'infante, fille de l'enfant don François de Paule, avec le fils aîné du comte d'Altamira.

— On écrit de Madrid, le 17 février: « Le général Pèzuela a donné sa démission des fonctions de capitaine général de Madrid. Cette démission a été acceptée. On désigne pour le remplacer les généraux Concha et Armero. Il paraît que des ordres formels ont été envoyés dans les provinces pour arrêter don Miguel s'il paraissait, et l'empêcher de passer en Portugal.

ESPAGNE. — On nous écrit de Barcelone, le 14 février: « La présence du capitaine général de la

Catalogne dans la haute montagne a produit un grand effet et a relevé le moral des habitants, qui sont aujourd'hui ennemis de toute guerre civile. Le parti carliste a perdu beaucoup de son influence, et on peut regarder la cause des montemolinistes comme entièrement perdue: dans ce pays. Déjà quelques officiers carlistes se sont présentés volontairement au capitaine général en réclamant l'amnistie; d'autres ont repassé les frontières des Pyrénées.

— La Gazette de Madrid du 16 février a publié les décrets par lesquels la Reine a accepté la démission du général Pavia, ministre de la guerre, en nommant à ces fonctions le général Oran, sénateur et membre du conseil royal. Le général Oran s'est distingué dans la dernière guerre contre don Carlos, et fut désigné par le ministère Perez de Castro pour remplacer dans le commandement en chef de l'armée le général Espartaco, dont il était chef d'état-major. M. Alexandre Oliván, député et membre du conseil royal, a été nommé ministre de la marine. Ainsi se trouve définitivement complété le nouveau ministère espagnol.

TURQUIE. — On nous écrit de Constantinople, le 20 janvier:

« Samedi dernier le Sultan est allé à la Porte, où il a assisté à une séance du conseil suprême de justice. Tous les ministres et les hauts fonctionnaires y étaient présents. Le Sultan a pris l'initiative d'une grande mesure qui ne saurait manquer d'avoir beaucoup de retentissement en Europe: il a ordonné la suppression du marché aux esclaves. Ce n'est pas, il est vrai, la suppression de l'esclavage, mais c'est un premier pas dans cette voie, et il à l'humanité doit applaudir à la disparition de cet établissement immoral où l'on étalait publiquement les victimes de cet infâme trafic, et qui était chaque jour le théâtre des scènes les plus dégradantes pour l'humanité. Le Coran permet, il est vrai, l'esclavage, mais ce n'est guère qu'une simple tolérance; car il recommande, au contraire, l'affranchissement d'un esclave comme une œuvre méritoire, et aujourd'hui encore les musulmans riches, à l'époque d'une grande fête de famille ou lorsqu'ils doivent entreprendre un long voyage, enfin dans les circonstances importantes de leur vie, ne croient pas pouvoir faire quelque chose de plus agréable à Dieu que de donner la liberté à un esclave, et ils croient par cet acte se concilier sûrement les faveurs de la Providence divine. L'obstacle à l'abolition complète de l'esclavage vient donc plutôt des mœurs, des usages, de la constitution de la maison du Sultan, que des prescriptions religieuses; et de ce moment où le Sultan lui-même entre dans cette voie, il peut la poursuivre jusqu'au bout sans rencontrer des difficultés graves ou une opposition sérieuse. Un prince musulman, le Bey de Tunis, a déjà proclamé dans ses Etats l'abolition complète de l'esclavage; Ibrahim-Pacha, à son retour d'Europe, a affranchi tous ses esclaves, et de pareils actes n'ont provoqué nulle part dans les Etats musulmans le blâme ou la désapprobation. La Porte elle-même, lorsqu'elle a fixé en 1840 ses rapports avec l'Egypte, a profité de l'occasion pour insérer une clause par laquelle le vice-roi s'engage à ne plus laisser pratiquer l'opération barbare de la mutilation, et aujourd'hui la part le palais impérial et deux ou trois maisons riches de Constantinople, les eunuques sont dans les harems un objet de luxe qui devient de plus en plus rare. Plusieurs des conseillers du gouvernement sont membres de la Société pour l'affranchissement des esclaves.

« Nous ne dirons rien de la condition des esclaves dans les pays musulmans; tout le monde sait qu'ils font partie de la famille, qu'ils arrivent aux plus hauts emplois; deux des ministres actuels du Sultan, Kosrew-Pacha et Hafiz-Pacha, sont des esclaves affranchis; il en est de même du gouverneur de Trébisonde, l'ancien genre du Sultan Mahmoud, Halil-Pacha, de Méhemet-Reschid-Pacha, lieutenant-général, chef d'état-major de l'armée d'Arabie, et de tant d'autres.

La mère du Sultan, toutes ses femmes, sont des esclaves circassiennes ou géorgiennes affranchies. Mais la question n'est pas là: il s'agit de consacrer un principe, de bien établir que l'homme ne peut pas être possédé comme une chose, que sa liberté est inaliénable, qu'agréablement c'est se rendre coupable d'un attentat contre la dignité de l'homme et les droits les plus sacrés de l'humanité. Espérons que ce premier pas nous conduira à une mesure plus radicale, à la honte de ceux des Etats chrétiens qui encore aujourd'hui tolèrent et encouragent cet infâme trafic.

— Voici quelques détails nouveaux sur les travaux de défense qu'on exécute à Alexandrie:

« Les fortifications de la ville marchent avec la plus grande activité; on y emploie environ 6,000 hommes, qui sont dirigés par des ingénieurs européens. Le plan adopté par le vice-roi est celui des fortifications de Paris, réduit à des proportions minimes. Une enceinte continue se relie à sept forts détachés, occupant les angles d'un vaste polygone qui entoure la ville. Deux énormes bastions s'étendent parallèlement à la mer et la protègent de ce côté.

« Ces travaux feront de la capitale de l'Egypte, un jour, une ville forte de premier ordre.

« Malheureusement, ils exigent l'emploi d'une nombreuse artillerie de rempart, et le gouvernement égyptien manque des moyens nécessaires pour la fabriquer aujourd'hui.

« Le vice-roi a senti toute l'importance aux fortifications d'Alexandrie qu'il néglige tous les autres travaux, et notamment ceux de l'arsenal, qui se trouve dans le plus grand abandon.

— L'Empereur de Russie ayant appris que le gouvernement français avait chargé un architecte de recueillir à l'étranger des blocs du porphyre le plus beau pour la construction du monument que l'on va élever à Napoléon aux Invalides, a donné l'ordre d'extraire des carrières qui dépendent du domaine de la Couronne les masses de ces matériaux nécessaires au monument, et de les expédier à Paris.

Les carrières de porphyre qui fournissent ces blocs produisent en effet les plus belles masses et les plus rares par la finesse du grain et la délicatesse des nuances.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 AVRIL, 1847.

LE TERRITOIRE DU SAGUENAY.

La Gazette de Québec, nous apprend que les Terres de la Couronne, situées sur le Saguenay, sont annoncées comme devant être vendues le 10 de mai prochain par l'agent résident John Kane, éc. à la Grande Baie, prix 3 chelins par acre. L'avis est daté de Montréal, 13 mars, 1847. Les lots sont nombreux et sont de 50 à 100 acres chaque, situés dans les Townships de Chicoutimi, Harvey, Latérière, St. Jean et Simard, en haut de la Rivière Saguenay.

Voici les conditions de la vente: 1° Les lots seront pris suivant l'étendue marquée dans les documents publics sans garantie de mesure précise. 2° Aucun paiement du prix d'achat ne sera reçu par installment; tout le prix d'achat doit être payé en argent ou en scrip, lors de la

vente. 3° Sur le paiement du prix de vente, l'acheteur recevra un reçu qui l'autorisera à prendre possession du lot de terre et on lui donnera ses patentes sous le plus court délai possible.

La vente commencera le 10 mai et sera faite par l'agent résident sur la rivière Saguenay, à qui il faut s'adresser pour plus ample informations.

N. B.—Conformément à un avis public de ce département en date du 13 février 1847, ceux qui occuperont, bono fide au 30 avril 1847 des terres de la Couronne situées dans le comté de Saguenay et d'autres y mentionnées, auront la liberté d'acheter les terres qu'ils occuperont, pourvu qu'ils fassent leurs achats et paient toute leur part d'achat aux différents agents locaux, dans les six mois à compter de la date de cet avis, ou à compter du jour que les terres seront annoncées en vente.

Ainsi un lot de cent acres coûtera £15 d'argent comptant, égal à 18s par un d'intérêt. Nous sommes parfaitement de l'avis de la Gazette de Québec et nous regrettons comme elle, dans l'intérêt de nos compatriotes de cette partie du pays, que le Département des Terres n'ait pas mis, parmi les conditions de la vente de ces terres, l'obligation de la part des acheteurs, de s'y établir immédiatement, et aussi que des paiements par instalements n'aient pas été fixés. Comme sont les conditions, les plus beaux lots vont tomber entre les mains de spéculateurs avides, qui exploiteront sans merci les pauvres gens qui feront profiter ces terres. Ces spéculateurs les vendront aux habitants à un prix élevé, les chargeant de lourds intérêts et après qu'ils les auront améliorés, ils se verront bien souvent obligés de les abandonner.

Le pauvre homme qui voudra avoir un lot à lui et sur lequel il puisse travailler avec sûreté devra payer ce qu'il peut avoir acquis par ses économies ou autrement, au lieu de se servir de cet argent pour vivre jusqu'à ce que sa terre puisse produire quelque chose. Un grand nombre même ne pourra s'établir du tout et les terres demeureront incultes.

C'est une question fort douteuse dit la Gazette de Québec, si la Couronne a droit de prélever un Revenu sur ceux qui les premiers vont s'établir dans nos forêts pour les défricher. Le gouvernement à la disposition de ces terres pour les établir, il devrait insister sur leur établissement ou en disposer de manière à l'effectuer le plus vite possible et favoriser les cultivateurs. Au lieu de transporter ces terres à des spéculateurs qui ne s'occupent que de leurs intérêts du moment. Et s'il y a à quelque partie du Canada où les Terres de la Couronne devraient être données gratuitement à ceux qui vont s'établir dessus, ou au moins à des conditions faciles, ce sont les terres situées sur le Saguenay et le Lac St. Jean. C'est un territoire éloigné du marché, sans chemins d'hiver, et qui demandera de grands efforts pour être cultivé et profitable aux habitants. Cependant, s'il était encouragé par tous les moyens possibles il deviendrait une partie importante du pays. Mais ce n'est pas comme on s'y prend aujourd'hui qu'on arrivera là. Au contraire, on semble vouloir chasser et ruiner les braves gens qui sont allés s'établir sur les bords du Saguenay.

LA MISSION DE M. CAYLEY EN HAUT-CANADA.—M. Cayley est de retour à Montréal, portant dans sa poche, dit-on, la résignation de M. le juge Hagerman, qui, s'il revient en santé, s'en va demeurer en Angleterre. De ce côté l'horizon de M. Draper s'éclaircit, mais de l'autre, il est aussi noir que jamais. M. Cayley a vu sir Allan McNab à Toronto; Sir Allan est mécontent de M. Draper, qui a fait venir auprès de lui Ogle. R. Gowan, le grand chef des orangistes que sir Allan déteste et méprise souverainement. Comment M. Draper ou tout autre du parti conservateur espèrent que sir Allan et M. Gowan s'entendront jamais, c'est plus que nous pouvons imaginer; la chose est hors de question. Si M. Draper entend laisser ses

Nous userons de la liberté du carnaval pour faire un feuilleton gras, comme au Palais on plaide une cause grasse, et nous esquiverons en tout bien tout honneur quelques physionomies dansantes érayonnées du haut d'une loge au bal des Variétés. Après avoir décrit le costume, disons quelques mots de celles qui le portent; nous commencerons par les célébrités incontestables, les royautés depuis longtemps sur le trône.

La reine Pomaré revenue d'Italie, où elle avait été se reposer des fatigues de la polka, et respirer un air plus pur que celui des bals publics, danse en convalescence, avec des pas languoureux et une nuaguse mélancolie; ce n'est plus cette femme sauvage, cette ardeur féroce et dihybrantique d'autrefois. La reine Pomaré onto dans la seconde manière: on nous a raconté de deux façons l'origine de ce surnom de reine Pomaré, qui s'expliquent suffisamment par des sources très noires, une chevelure luxuriante et une désinvolture océanique; le nom de Pomaré viendrait, suivant les uns, d'un goût prononcé qu'avait la bizarre danseuse pour le vin de Pomard; suivant d'autres elle aurait pris ce surnom à l'occasion suivante: Un jour au bal Mabille, où elle entraît voiles déployées et en grand appareil, elle hurta un sergent de ville, qui lui dit cette phrase fatidique: « Quand vous seriez la reine Pomaré en personne, vous ne feriez pas tant d'ombarras! » Ce fut un trait de lumière pour la nymphe des boucages en fer blanc de l'allée des Veuves.—Elle s'écria: « Je m'appellerai désormais la reine Pomaré, je te prends pour parrain, sergent de ville de mon âge! » Cette histoire est vraie, à preuve que le sergent de ville se nommait Pontarlier, disent les narrateurs de cette version, raisonnant à peu près comme le grain de Charlot.

Céleste Mogador, à qui l'Hippodrome a donné une célébrité d'écuyère, est grande, bien faite, imperceptiblement marquée de petite vérole, elle a de très beaux bras, comme tout Paris a pu le voir, lorsqu'elle se penchait sur le bord doré de son char romain; ce n'est plus que rarement qu'elle se met à aux quadrilles: sa danse est relativement distinguée, ses mouvements sont nobles et majestueux; la gymnastique et l'équitation ont assoupli et réglé ses gestes; sa manière rappelle celle d'Esther de Mongars dans Deux dames au violon; les connaisseurs conviennent qu'elle possède les belles traditions et trouve son cancan sage. Mogador a dit un mot profond au dernier bal: on lui demandait pourquoi elle dansait si peu: « J'ai vingt-deux ans! » répondit-elle. Mogador, à ce qu'on prétend, ne disputera pas l'année prochaine les périlleuses couronnes de l'Hippodrome à la diabolique casaque verte; après avoir débuté, il y a quelques temps, aux Délassemens-Comiques, elle est restée dans la vie privée et a ouvert un magasin de modes.

Après avoir rendu hommage aux gloires accomplies, passons aux célébrités plus récentes. Voici Friaette en costume de Jockey, c'est une belle fille mince et souple, très brune, à cheveux ondes, à physionomie créole et négrillonne qui réalise la chimère du mouvement perpétuel; Rigolette petite femme électrique et qui semble jeter des étincelles; elle a le pied mignon, la jambe fine et la main leste; sa taille est celle du lutin Puck qu'elle égale en légèreté; la chorégraphie moderne lui doit beaucoup. Elle risque des choses à faire frémir Colliaris et Laborde.

La reine Bacchanal, blonde et blanche beauté à la Rubens, se moule tel qu'elle peut sur la figure dessinée par Eugène Sue; car, ainsi que nous l'avons dit, nous ne savons plus où, la réalité copie l'invention, et les livres font les types comme les tableaux font les têtes. La-bas c'est Rose-Pompon, ancienne dame

d'honneur de la reine Pomaré, aussi fraîche que la fleur dont elle porte le nom.—Voilà les trois fiançons en poupard, Louise-la-Plastique, ainsi appelée parce qu'elle a posé dans les tableaux vivants; et se livre aux fantaisies les plus extravagantes.—Rita, que ses dents magnifiques condamnent à une gaieté perpétuelle, et ses sourcils noirs à un nom espagnol; son costume ordinaire est un domino de satin-paille très jolies; la valse et la polka sont sa spécialité. Nous nous contenterons de nommer la grande Maria, Hermance de l'Hippodrome, la Louve, Panache, espèce de missionnaire de la redowa, qu'elle tâche de propager à l'aide de deux acolytes; voilà à peu près les prêtresses de Terpsychore qui figurent avec plus ou moins de beauté et de talent dans ces ballets fantastiques joués tous les mercredis au théâtre des Variétés.

Les partenaires de ces intrépides danseuses méritent d'être décrits avec soin; les plus célèbres sont Pritchard, Tortillard et Brididi. Pritchard est un grand escogiffe de six pieds de haut et d'une force colossale; occupé le jour de fonctions graves, il vient toujours seul et s'en retourne de même; il erre silencieux, fatal, vêtu de noir des pieds à la tête, des lunettes sur le nez; on n'a jamais vu pourquoi il dansait; on a supposé que c'était pour sa santé, pour l'accomplissement d'un vœu ou d'une pénitence; dans un but de mortification, sans doute, il choisit toujours la femme la plus laide du bal. — Ce fantôme flegmatique devient hydrophobe et se domène comme un beau diable dès que l'orchestre résonne. On le dirait piqué de la tarantule et en proie à la danse de Saint-Guy. Ses bras remuent, ses jambes montent et descendent et sautent les danseurs à l'entour; c'est un crescendo de cabrioles, de dislocations, de soubresauts, de chutes soudaines à démolir le vis-à-vis le plus courageux. « Vous avez vu le paradis, dit-il après la première figure,

maintenant vous allez voir l'enfer. » Pritchard, quand il danse, a l'air d'un mort enragé. Le contraste de cette froideur et de cette furie obtient un succès énorme. La même antithèse se remarque entre son ton et ses paroles; il roucoule de la voix la plus douce et avec l'air le plus calin du monde, des phrases telles que celles-ci: « Je vais vous casser les os; vous donner un coup de botte dans l'œil. » Il ne valse ni ne polke, trouvant ces divertissements trop frivoles pour lui.

Tortillard porte des culottes de peau blanche, des bottes à l'écuyère, un habit noisette très court, un chapeau tromblon gris, avec un crêpe. Il affecte le genre anglais, et excelle à passer la jambe par dessus la tête; il a une grande mobilité de hanches et une flexibilité de reins qu'environnent une gawahsi du Caire. Tortillard est poète à sa manière; il traduit la situation de son âme par des pas mélancoliques ou joyeux; il improvise dans le sens de la musique sans jamais se tromper, car il a l'oreille juste, et sent on ne peut plus exactement la mesure. L'expression et le caractère de sa danse consistent dans des jeux de jambes et de physionomie, car il ne bouge jamais les bras.

Le grand Brididi, ainsi nommé par antiphrase parce qu'il est petit, possède un talent remarquable pour la valse et le moulinet. Il danse le pas chinois sur la pointe et les talons, fait la roue dans le cavalier seul ou bien ne fait rien du tout, car il procède souvent par absence et surprise. Vous vous attendez à un saut de carpe prodigieux, il reste immobile ou regagne sa place à petits pas. Brididi est extrêmement léger, c'est l'Auréli des bals publics. Il va habituellement habillé, ou plutôt déshabillé en Iowa, en Ob-Ji-Ba-Was ou en Botocudo. Il ne sort pas de l'Amérique sauvage.

D'autres suivent ces grands maîtres de loir, non passibus aquis. Quand ils les auront re-

joint, nous apprécierons leur style et ferons de leur exécution une analyse consciencieuse.

L'autre nuit, deux débauchés inconnus, masqués jusqu'aux dents, dans le costume le plus riche et le plus élégant, ont produit le plus grand effet dans le bal. Personne n'a pu assigner un nom à ces deux mystères en pantalons de satin, même ceux qui reconnaissent les gens qu'ils n'ont jamais vus, pour avoir l'air bien informés.

Elles dansaient, toujours ensemble, une danse fabuleuse, exorbitante, impossible, exécutaient le grand écart complet comme Polichinelle ou Mazuric, comme Lawrence ou Reishia; appuyaient leur joue sur leur jambe et se relevaient sans s'aider des mains.

Quatre heures du matin, elles s'en allèrent comme elles étaient venues, laissant les spectateurs fort intrigués. Étaient-ce des marquées ou des danseuses de corde? Telle est la question que nul n'a pu résoudre.

Le bœuf gras est devenu un animal fort littéraire, depuis quelques années; il désigne par le nom dont on le baptise le romancier le plus en vogue de la saison.

Il s'appelait le Père-Goriot au temps où Balzac était le plus fécond de nos romanciers, ensuite il a pris le nom de Dagobert lors de la réussite du Juif-Errant d'Eugène Sue; maintenant il s'appelle Monte-Cristo. O gloire, où vas-tu te nicher! Nous connaissons assez le cœur humain littéraire, pour croire qu'il n'y a pas un écrivain, pas un poète, qui ne soit jaloux in petto de cette naïve marque de popularité, et qui ne désire de toute son âme servir de parrain au descendant du bœuf Aps. Gageons que plusieurs n'iront pas voir passer le cortège et protesteront par leur absence contre un choix injurieux pour leur amour-propre.

THEOPHILE GAUTIER.

portefeuille en héritage à sir Allan, Ogle. R. Gowan doit renoncer à ses espérances...

AU VOLEUR! AU VOLEUR!—Montréal va devenir une ville fameuse entre toutes les villes...

Badinage à part, il n'y a plus aucun doute que nous ayons aux environs de Montréal et qui...

Samedi soir toute la ville fut mise en émoi, par la nouvelle que deux de ces fameux voleurs de grands chemins...

On lit dans le Canadien de vendredi "NÉCHROLOGIE.—L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes vient de faire une perte...

Une affaire d'amour et un duel.—La ville d'Hamilton a été mise en émoi il y a quelques jours par la disparition subite de deux jeunes gens...

On lit dans le Canadien de vendredi "NÉCHROLOGIE.—L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes vient de faire une perte...

La Gazette du Canada de samedi dernier contient une proclamation offrant £100 de récompense pour l'arrestation de ceux qui ont commis le vol et arrêté la Diligence sur le chemin de Lachine...

UN ENIGME.—Il paraît que dans le recensement du Bas-Canada fait en 1844, le nombre des hommes mariés est de 113,034, et le nombre de femmes mariées de 116,678.

VOLTEURS DE MONTRÉAL.—Nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a autorisé la formation d'un corps sous le nom de voltigeurs de Montréal...

MURTRE HORRIBLE.—Le Galt Advertiser nous donne les détails d'un meurtre commis dans le township de Guelph.

PROVINCES D'EN BAS.—Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse vient de passer son tarif. C'est le premier acte des colonies d'après la loi Impériale autorisant le rappel des droits différentiels.

LA TEMPÉRATURE.—Enfin le printemps nous sourit un peu. Dimanche et Lundi nous avons eu du dégel, la ville est inondée.

UNE AFFAIRE D'AMOUR ET UN DUEL.—La ville d'Hamilton a été mise en émoi il y a quelques jours par la disparition subite de deux jeunes gens appartenant à de respectables familles de l'endroit.

On lit dans le Canadien de vendredi "NÉCHROLOGIE.—L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes vient de faire une perte qui sera vivement regrettée par tous les amis de l'éducation en cette ville...

ÉTATS-UNIS. Nous n'avons aucune nouvelle certaine du siège de la guerre; les détails des trois fameuses batailles sont contradictoires.

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL DU 31 MARS 1847. RÉGIMENT DE MONTRÉAL. POUR ÊTRE MAJORS: Te bal—Charles S. Rodier et Joseph Baby, écrivain.

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL DU 31 MARS 1847. RÉGIMENT DE MONTRÉAL. POUR ÊTRE MAJORS: Te bal—Charles S. Rodier et Joseph Baby, écrivain.

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL DU 31 MARS 1847. RÉGIMENT DE MONTRÉAL. POUR ÊTRE MAJORS: Te bal—Charles S. Rodier et Joseph Baby, écrivain.

Pour être Lieutenants: Thomas Amiot, Flavien Vallard, Charles Terroux, F. T. J. St. Jean, Jos. U. Beaudry, P. C. Racine, Jos. Bello Ant. Dubord Latourelle, et Adolp. Montreuil, gentilshommes.

Pour être quartier-Maître: lieutenant Thomas Amiot. Pour être chirurgien: J. L. Leprohon, écuycr.

Pour être Capitaines: John Crawford, Wm. Evans, Jos. Lanouette, Enst. Prud'homme, Senior, et Dominique St. Omer, écrivain.

BULLETIN COMMERCIAL. Montréal, 6 avril, 1847. ALCALIS.—Il n'y a eu aucune transaction durant la semaine écoulée; Les prix quotés demeurent.

ÉTAT ANNUEL DES IMPORTATIONS EN CANADA PAR MER, DEPUIS 1838 à 1846, INCLUSIVEMENT. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846.

EXPORTATIONS DES BOIS DU CANADA, PAR MER, DANS LES ANNÉES 1845-46. Pin blanc, Pin rouge, Chêne, Orme, Frêne, Mérisier, Doublés, standard, M. Do à barriques, M. Do à quarts, Madriers de Pin, Do de Fruche, Epinette, Lattes.

PRIX DES MARCHÉS, Montréal, 6 Avril, 1847. PROVISIONS. POTASSE, par quintal, PERLASS, FLEURS, superfine du Canada, par quarts 196 lbs.

AVIS. Maison d'Industrie. Une Assemblée Publique des habitants de Montréal tenue le 16, il a été Résolu: "Qu'un Comité composé d'un membre laïc de chaque congrégation Protestante et laïque de la Cité, et un nombre égal de membres laïcs Catholiques Romains, soit formé pour faire les arrangements convenables pour l'établissement de la dite Maison d'Industrie."

AVIS. I. O. O. F. LES membres de la Queen's Lodge No. 2, sont par les présentes avertis et notifiés que MERCREDI soir le 7 du courant des affaires de la plus haute importance pour la loge, seront amenées devant elle; et il est bien désirable que le plus grand nombre des membres possible assiste, s'ils peuvent le faire commodément.

AUX CAPITALISTES. Le Sousigné désirent disposer de BONS de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courant, portant intérêt à SIX PAR CENT, par année, payable semi-annuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Acqueduc.

BANQUE DU PEUPLE. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIÈME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

EXPORTATIONS DES BOIS DU CANADA, PAR MER, DANS LES ANNÉES 1845-46. Pin blanc, Pin rouge, Chêne, Orme, Frêne, Mérisier, Doublés, standard, M. Do à barriques, M. Do à quarts, Madriers de Pin, Do de Fruche, Epinette, Lattes.

PRIX DES MARCHÉS, Montréal, 6 Avril, 1847. PROVISIONS. POTASSE, par quintal, PERLASS, FLEURS, superfine du Canada, par quarts 196 lbs.

AVIS. Maison d'Industrie. Une Assemblée Publique des habitants de Montréal tenue le 16, il a été Résolu: "Qu'un Comité composé d'un membre laïc de chaque congrégation Protestante et laïque de la Cité, et un nombre égal de membres laïcs Catholiques Romains, soit formé pour faire les arrangements convenables pour l'établissement de la dite Maison d'Industrie."

AVIS. I. O. O. F. LES membres de la Queen's Lodge No. 2, sont par les présentes avertis et notifiés que MERCREDI soir le 7 du courant des affaires de la plus haute importance pour la loge, seront amenées devant elle; et il est bien désirable que le plus grand nombre des membres possible assiste, s'ils peuvent le faire commodément.

AUX CAPITALISTES. Le Sousigné désirent disposer de BONS de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courant, portant intérêt à SIX PAR CENT, par année, payable semi-annuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Acqueduc.

BANQUE DU PEUPLE. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIÈME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATRIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHATEAUX de SOIE. Recus directement de PARIS dans le mois de Novembre dernier.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ. Le Sousigné a ordre d'offrir en vente privée au prix coûtant, tous les effets ci-bas énumérés appartenant à la famille de M. L. DELAORAVE consistant en: Boîtes aux Saintes Huiles en argent. Encensoires avec Navettes argentées. Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent.

LA CHIMIE AGRICOLE. Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis. Le dit Pont aura cinq espaces de cent cinquante pieds chacun, et un de pas moins de soixante pieds, sur le Canal. La plus basse surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATRIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHATEAUX de SOIE. Recus directement de PARIS dans le mois de Novembre dernier.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ. Le Sousigné a ordre d'offrir en vente privée au prix coûtant, tous les effets ci-bas énumérés appartenant à la famille de M. L. DELAORAVE consistant en: Boîtes aux Saintes Huiles en argent. Encensoires avec Navettes argentées. Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent.

LA CHIMIE AGRICOLE. Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis.

ETABLISSEMENT DE PARFUMERIE, A NEW YORK. 305 BROADWAY. SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.)

REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. S. LELIÈVRE ET F. RÉAL ANGERS. Rédacteurs et Propriétaires.

AUX CAPITALISTES. Le Sousigné désirent disposer de BONS de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courant, portant intérêt à SIX PAR CENT, par année, payable semi-annuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Acqueduc.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATRIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHATEAUX de SOIE. Recus directement de PARIS dans le mois de Novembre dernier.

LA LOUER. Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue St-Thérèse, ainsi que dans celle-ci devant occupée par le "Bureau de la Gazette du Canada"; chaque Bureau complet, de deux chambres, avec des portes d'entrées différentes, et disposés de telle sorte que les personnes qui désirent avoir de plus deux ou quatre chambres, pourrissent les procurer. Ces bureaux ont des tables à l'épreuve du feu; pour la sûreté de papiers importants. Le ruis doit être planchéié dès le commencement du printemps, évitant le bruit des voitures, &c., s'adresser à GEORGE DESBARATS, Bureau de la Gazette du Canada, Montréal, 23 Mars 1847.

LA LOUER. Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue St-Thérèse, ainsi que dans celle-ci devant occupée par le "Bureau de la Gazette du Canada"; chaque Bureau complet, de deux chambres, avec des portes d'entrées différentes, et disposés de telle sorte que les personnes qui désirent avoir de plus deux ou quatre chambres, pourrissent les procurer. Ces bureaux ont des tables à l'épreuve du feu; pour la sûreté de papiers importants. Le ruis doit être planchéié dès le commencement du printemps, évitant le bruit des voitures, &c., s'adresser à GEORGE DESBARATS, Bureau de la Gazette du Canada, Montréal, 23 Mars 1847.

LA LOUER. Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue St-Thérèse, ainsi que dans celle-ci devant occupée par le "Bureau de la Gazette du Canada"; chaque Bureau complet, de deux chambres, avec des portes d'entrées différentes, et disposés de telle sorte que les personnes qui désirent avoir de plus deux ou quatre chambres, pourrissent les procurer. Ces bureaux ont des tables à l'épreuve du feu; pour la sûreté de papiers importants. Le ruis doit être planchéié dès le commencement du printemps, évitant le bruit des voitures, &c., s'adresser à GEORGE DESBARATS, Bureau de la Gazette du Canada, Montréal, 23 Mars 1847.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal 12 février 1847.

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, déjammé relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

PRIX 20s.

GRAND MARCHÉ !!!

J. LEWIS

PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a acheté en un lot tout l'assortiment de la banqueroute de M. PHILLIPS & EASTON,

SOIRES, TOILES, LAINAGES ET DRAPERIES,

A une forte déduction du prix coutant.

Cet assortiment est un des plus riches et des plus beaux qui ait été offert à Montréal; il consiste en Marchandises, et patrons à la dernière mode, nouvellement importés. Le tout sera vendu, aux magasins maintenant occupés par J. Lewis, No. 133 rue Notre-Dame.

Le magasin sera ouvert et la vente commencera LUNDI le 22 du courant à 10 heures du matin. Les marchands détailliers et les familles, qui veulent faire leurs achats du printemps et de l'été feront bien de se présenter aussitôt que possible afin de faire leurs choix.

N. B.—Comme on s'occupe maintenant à arranger les marchandises il n'en sera pas vendu cette semaine.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE.

Rue St Vincent, No. 3
26 mars 1847.

Le Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuites, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'Etude de l'Economie Politique, annonce une première distribution comme suit :

Table with 2 columns: Location and Quantity. Includes Aux 8 collèges du Bas-Canada (12 exemplaires), District de Québec (Aux commissaires d'écoles 96, Aux curés 100), Trois-Rivières (Aux commissaires d'écoles 50, Aux curés 50), de Montréal (Aux commissaires d'écoles 200, Aux curés 200), A l'auteur (12), Aux souscripteurs (70).

Chaque secrétaire d'école et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez M. FABRE & CIE, à Montréal.

Dès que des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on ne date que des agents volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez M. D. E. PAPINEAU, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux. Montréal, 26 janvier 1847.

GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES SOUSCRISSEURS ayant acheté le fonds du magasin de M. HARKIN & BADEAU, à tant dans le 4, prennent de cette occasion d'informer respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'ils commencent à la vente au magasin de Messrs. HARKIN & BADEAU, le 4 du courant, et les jours suivants.

Le fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, comme suit, savoir: Draps Colmir, flanelles, mérinos Français et Anglais, Ombres, Cachemire, Indienne, Satins, Satinette, Grodenaires, Couvertes, Plaid, Bons, Manchons, Bourgeois, linges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

2 fév.

BEAUDRY & FRERE.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. (Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président) H. Mulholland, John E. Mills, John Tully, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Hotel. Montréal 19 février 1847.

AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux diverses branches de la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante) les détails se trouveront insérés dans le dit village soit incorporé, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

- MAURICE BUCKLEY, ET. LECLERC, Jos. BISTODEAU, D. G. MORISON, M. PLAMONDON, L. R. BLANCHARD, C. BEAUREGARD, J. B. ST. DENIS, LEONARD BOIVIN, Geo. F. BARNES, 15 janv.

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDÉE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et française. Elle préférerait enseigner dans une famille et peu fournir les meilleurs recommandations. S'adresser à ce Bureau, Montréal 15 janv. 1847.

A Vendre par le Soussigné.

- 1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité, 200 drats de Grande Morue Verte, 200 quarts de Merue, 200 do Harrens d'Aricbat, 200 do do Baie St. George, 200 do Maquereau, 100 quarts Morue de Table, 50 quarts de Saumon, 200 barils de Beurte, 50 Tonnes de Melasse, 30 boucils de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN. 22 janv.

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. BÉLIVEAU seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

LOUIS J. BÉLIVEAU, ROBERT TERROUX.

15 janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

VENTE DE

Marchandises d'Hiver

POUR VIDER LE MAGAZIN.

J. B. BROWN avertit respectueusement que dans la vue de vider entièrement son magasin.

IL VEND MAINTENANT

Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peuvent s'empêcher de venir le visiter et d'acheter non seulement pour le présent mais pour le futur. On est respectueusement invité à venir visiter. 213 rue Notre-Dame. 5 fév. 1847.

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ

PAR NN. SS. LES EVÊQUES,

PAR MR. GRINQUY.

A VENDRE :

A l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis.

Chez le Dr. CÔTÉ, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.

« Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.

1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.

15 janv.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

PAR

MESSIRE LEON GINGRAS,

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. par douzaine.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & CIE. et chez M. CHAPLEAU & LAMOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché. G. N. GOSSÉLIN, Agent.

Montréal, 15 janvier, 1847. 1 s. 6s.

NOUVELLE LIGNE

DE DILIGENCE

POUR BURLINGTON.

TRAJET POUR \$4.

LA Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, commencera à être en opération LUNDI, le 18 janvier courant, entre BURLINGTON et MONTRÉAL, partant de cette dernière place tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI à deux heures P. M., couchant à St. Jean et repartant le lendemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la soirée du même jour.

Cette ligne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le confort des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrêtée par les malles: Les Marchands qui ont en route pour l'Angleterre, via Boston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munie d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que de conducteurs attentifs et soigneux, et les Propriétaires n'épargneront rien pour contenter les voyageurs.

J. LUCKIN de Montréal à St. Jean, WATSON & CIE N. BULLARD Rivière au Brochet, T. CAMPBELL Swanton, VICTOR ADAMS St. Albans, S. S. SKINNER West Milton, Burlington. Des EXTRAS seront toujours prêts. Toutes les commandes seront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, &c., qui seront soigneusement remis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à l'Hôtel DONEGANA et de DALEY, à l'ÉCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel FELLEU, rue St. Paul. 19 janv.

TOUT Personne endettée envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. JACQUES PHILIPPE SAVEUZE DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'Hôtel DONEGANA, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priés de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. PAPINEAU, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAVEUZE DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire.

5 mars 1847.

ABRÉGÉ.

DE LA

VIE DE M. OLIER,

Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait.

PUBLIÉ avec l'approbation de Mgr. PASCAL, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dufresne, à présent dite saur Olier. — Se vend 15 sous chez M. Ferrault, Imprimeur, M. Fabre libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hotel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

DILIGENCE

ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

- W. ROBINSON, Propriétaires, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaires, Québec. S. & C. HOUGH, Propriétaires, Québec. MICHEL GAUVIN, Agens à Montréal. G. LEBLANC, O. GOVIN, Agent aux Trois-Rivières.

1 décembre.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQU-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

A VENDRE,

UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique au Marché-Neuf, de 108 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les passages, routes et autres bâtisses, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £150 par année.

2. — Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 101 pieds de profondeur avec une maison de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres bâtisses, rapportant un loyer de £200 par année.

3. — Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4. — Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5. — Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandée par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'icelui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERAFINO GIRALDI ou à ALEXIS GIARD, Avocat. 22 janv.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds étendus de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN, Coin des rues Bleury et Craig. Montréal 29 janv.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.

LES Soussignés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fournisseur. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS. DESEVE & FRERE. Montréal, 26 février 1847.

A VENDRE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve CHARLES, sur la Petite rue St. Jacques avoisinant la bâtisse de la Société d'Histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'années. S'adresser à JAMES COURT. 19 fév.

Faille de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Faille de Harkin & Badeau, sont requises de payer immédiatement au Soussigné Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés. MAURICE CUVILLIER, J. D. BERNARD, JEAN BRUNEAU, Syndics. 5 fév.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal,



M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M.G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir.

13 oct.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que leur a intimé le soussigné par le ministère de Mtr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE,

29 janv.

Procureur des héritiers Normandeau.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, Quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Érable en relief.

A vendre par L. P. BOIVIN.

Marché-Neuf, 6 oct.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :

- Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simples de Epinglettes à canée, de Topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Bruses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc.

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc. Montréal, Juillet, 184.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

PORCELAINE,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Papiers et Boucals contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empâté originairement ou réempâté par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & CIE.

Rue St. Paul, 11 sept.

F. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTRÉAL.

FABRICANT de Cadres de Mirrors et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

{ No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés. 29 juillet, 1846.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard,) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis affirmer d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

Aux Maisons d'Education et aux Fabriques du BAS-CANADA.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

MUSIQUE VOCALE,

PAR T. F. MOLT,

Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivait une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et ce développement avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses leçons un véritable intérêt musical.

Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élégance et la distinction du chant.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce Traité de Chant, s'accordent à dire que Mr. MOLT a rendu un véritable service à l'art, en consignait dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractères distinctifs du talent de l'auteur.

Depuis quelques années, Mr. MOLT est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'étaient plus apte à publier un traité du chant que notre artiste. Comme organiste et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il méritait.

Pour avoir un style à soi propre dans l'Art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens et associé à sa voix aux exigences de la vocalisation, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur.

S'adresser au propriétaire soussigné, STANISLAS DRAPEAU, Bureau de la Revue, 15, Rue St. Vincent, MONTREAL.

On fait une réduction du prix à la Doz.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, V. J. Bell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir :

- Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss. de laine du dernier goût, Soies caracaté et autres descriptions, Draps pilotes et castors, différentes couleurs, Dookin et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffés à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertes et Plaid.

Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.